

ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

Arrêté ministériel du 26 juillet 2006 portant nomination des membres de la Commission d'agrération de médecins spécialistes en anesthésie-réanimation (Moniteur belge du 11.08.2006)

Article 1^{er}. Sont nommés pour un terme de six ans en qualité de **membres de la Chambre d'expression française de la commission d'agrération des médecins spécialistes en Anesthésie-réanimation**:

1° sur la proposition des facultés de médecine, les médecins suivants :

Dr COLLARD Edith, Anhee;
Dr DE KOCH Marc, Chaumont-Gistoux;
Dr BARVAIS Luc, Wemmel;
Dr EWALENKO Patricia, Dilbeek;
Dr BRICHANT Jean-François, Liège;
Dr LAMY Maurice, Esneux.

2° sur la proposition de leur association professionnelle, les médecins suivants :

Dr DELBROUCK Didier, Mouscron;
Dr DEMEERE Jean-Luc, Meise;
Dr EVRARD Anne-Marie, Faimies;
Dr HENDRICKX Philippe, Lasne;
Dr JAUCOT Joseph, Namur;
Dr VAN OBBERGH Luc, Kraainem.

Art. 2. Sont nommés pour un terme de six ans en qualité de **membres de la Chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrération des médecins spécialistes en Anesthésie-réanimation**:

1° sur la proposition des facultés de médecine, les médecins suivants :

Dr VAN DE VELDE Marc, Haacht,
Dr POORTMANS Gert, Bilzen;
Dr HERREGODS Luc, Kluisbergen;
Dr WOUTERS Patrick, Rotselaar;
Dr VERCAUTEREN Marcel, Edegem;
Dr SALDIEN Vera, Anvers,
Dr POELAERT, Jan, Afsnee;
Dr VAN DE VELDE Anne Irma, Dilbeek.

2° sur la proposition de leur association professionnelle, les médecins suivants :

Dr CARLIER Stefaan, Kortrijk;
Dr DE WILDE Philippe, Ronse;
Dr HEYLEN Rene, Genk;
Dr HIMPE Dirk, Schilde;
Dr JAMAER Luc, Kortesseem;
Dr MERGAERT Carine, Waregem;
Dr VERBEKE Jan, Aalst;
Dr NACKAERTS Geert, Oostende.

Nomination d'un membre - Par arrêté ministériel du 26 octobre 2007, le docteur Ten Broecke, Pieter, Sint-Job-in-'t-Goor, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, agrégé comme médecin spécialiste en anesthésie-réanimation est nommé membre de la chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrération des médecins spécialistes en anesthésie-réanimation, sur la proposition de la faculté de

médecine de l'« Universiteit Antwerpen », en remplacement du docteur De Hert, Stefaan, dont il achèvera le mandat. Le présent arrêté produit ses effets à partir du 26 octobre 2007. (MB 30.11.2007)

Par arrêté ministériel du 7 mars 2008, le docteur Poelaert, Jan, Afsnee, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, agréé comme médecin spécialiste en anesthésie-réanimation est nommé membre de la chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément des médecins spécialistes en anesthésie-réanimation, sur la proposition de la faculté de médecine de "Vrije Universiteit Brussel", en remplacement du docteur Camu Frederic, dont il achèvera le mandat. Le présent arrêté produit ses effets à partir du 7 mars 2008. (MB 14.03.2008)

Nomination de deux membres - Par arrêté ministériel du 29 avril 2010, le Dr Wouters, Patrick, Rotselaar, titulaire du grade académique de médecin ou d'un titre déclaré équivalent et agréé comme médecin spécialiste, est nommé membre de la chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément de médecins spécialistes en anesthésie-réanimation, sur la proposition de l'« Universiteit Gent », en remplacement du Dr Versichelen, Linda, dont il achèvera le mandat. Le Dr Poortmans, Gert, Bilzen, titulaire du grade académique de médecin ou d'un titre déclaré équivalent et agréé comme médecin spécialiste, est nommé membre de la chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément de médecins spécialistes en anesthésie-réanimation, sur la proposition de la « Katholieke Universiteit Leuven », en remplacement du Dr Van Gerven, Elke, dont il achèvera le mandat. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge. (MB 15.06.2010).

Par arrêté ministériel du 8 septembre 2011, le docteur Le Dr. SALDIEN Vera, Anvers, titulaire du grade académique de médecin et agréée comme médecin spécialiste, est nommée membre de la chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément de médecins spécialistes en anesthésieréanimation, sur la proposition de l'« Universiteit Antwerpen », en remplacement du Dr TEN BROECKE Pieter, dont elle achèvera le mandat. (MB 01.12.2011).

Le Dr VAN DE VELDE Marc, Haacht, titulaire du grade académique de médecin et agréé comme médecin spécialiste, est nommé membre de la chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément de médecins spécialistes en anesthésie-réanimation, sur la proposition de la « Katholieke Universiteit Leuven », en remplacement du Dr VANDERMEERSCH Eugene, dont il achèvera le mandat. (MB 06.12.2011).

Art. 3. Le présent arrêté produit ses effets à partir du 4 septembre 2006.
Bruxelles, le 26 juillet 2006.

R. DEMOTTE

